

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 20 mars 2024

Objet : Marché de travaux création de parcours thématiques tranche 1

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars à 19 h 15,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Alexandra FOURGEAUD, Rozenn DURAND, Christophe ETALLAZ, Sarah JONCHERE

Magland : Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY, Kader KHADRAOUI, Stéphanie FERRAND

Etaient excusés : Sabine TOUNA, Jérôme PRALONG, Sophie DEPOISIER, Mallory BOULANGER, Alain CARON,

Sarah JONCHERE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 13/03/2024

Présents : 9

Date d'affichage : 13/03/2024

Votants : 9

Votes pour : 9

Votes contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical de la procédure d'appel d'offres lancée le 12 mars 2024 pour le choix de prestataires pour la création de parcours thématiques tranche n°1. La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le mercredi 20 mars 2024 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncées dans le règlement de la consultation, comme étant les offres économiquement les plus avantageuses :

- Pour le lot n°1 : celle de l'entreprise Trafikdart.
- Pour le lot n°2 : celle de l'entreprise Jérôme Favre.
- Pour le lot n°3 : celle de l'entreprise ESOPE.
- Pour le lot n°4 : celle de l'entreprise Réal Illusion.

Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- attribue les différents lots aux entreprises mentionnées ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

